

Communiqué de presse
Acquisition
Jusqu'au 31 janvier 2011

Tous mécènes du Louvre : un chef-d'œuvre à acquérir

Les Trois Grâces
 de Lucas Cranach l'Ancien



Lucas Cranach, dit l'Ancien
Les Trois Grâces, 1531, huile sur bois
 © 2010 musée du Louvre / Angèle Dequier

Le musée du Louvre vit actuellement un moment historique : l'opportunité exceptionnelle d'acquérir *Les Trois Grâces*, du maître allemand Lucas Cranach. Pour permettre à ce chef-d'œuvre de la Renaissance d'être enfin admiré de tous, le Louvre lance pour la première fois une vaste campagne d'appel à la générosité sur le thème : « Tous mécènes ».

Ce tableau, demeuré en mains privées depuis qu'il a été peint en 1531, est mis en vente par son propriétaire actuel. L'étonnante perfection de l'œuvre, sa très grande rareté et son remarquable état de conservation ont permis de la classer « trésor national ». Ce statut donne au musée une période de trente mois pour réunir les quatre millions d'euros nécessaires à son acquisition.

Grâce à la générosité de Mazars, groupe international d'audit et de conseil, et d'une seconde entreprise mécène, complétée par les crédits d'acquisition du musée, les trois-quarts de cette somme ont déjà été réunis. Du 15 novembre 2010 au 31 janvier 2011, le Louvre met en place une vaste campagne d'appel au don auprès des particuliers et des entreprises pour compléter ce financement.

Un chef-d'œuvre d'une qualité exceptionnelle

Sujet célèbre de l'Antiquité, donnant lieu à de nombreuses variations mythologiques, les *Trois Grâces* personnifient souvent l'allégresse, l'abondance et la splendeur. Lucas Cranach, au carrefour du réalisme des peintres du Nord et de l'imaginaire plus velouté de la peinture italienne, en propose une version très personnelle et volontairement ironique.

Ce tableau rejoindra un ensemble remarquable mais encore lacunaire d'œuvres de Lucas Cranach. Le musée du Louvre ne conserve en effet que quelques tableaux du peintre, dont trois portraits, un tableau mythologique et une *Vénus debout dans un paysage* ; aucune de ces œuvres ne possède la force expressive des *Trois Grâces*.

Tous mécènes

Pour permettre à cette œuvre belle et touchante, qui appartient à l'imaginaire collectif, d'être enfin révélée au public, le Louvre a besoin de chacun. Tout don, quel que soit son montant, sera décisif.

Pour remercier les donateurs individuels, des dispositifs de reconnaissance spécifiques seront proposés en complément de réductions fiscales (remerciement nominatif sur louvre.fr et sur les supports de communication dédiés, présentation du tableau en avant première, visite privée des collections, etc.); les entreprises bénéficieront d'avantages fiscaux exceptionnels, spécifiques à l'acquisition de trésors nationaux, et de contreparties en termes de visibilité et de relations publiques.

Offrons le Louvre aux *Trois Grâces*, soyons tous mécènes !

Comment faire un don ?

- par carte bancaire sur www.louvre.fr / don
- par chèque à l'aide du bulletin à télécharger sur www.troisgraces.fr

Quels sont les avantages fiscaux ?

Particuliers

66% du montant du don est déductible de l'impôt sur le revenu (dans la limite de 20% du revenu imposable)

Entreprises

90% du montant du don est déductible de l'impôt sur les sociétés payé en France.

Retrouvez l'œuvre et la campagne en vidéo et en images sur www.troisgraces.fr.
 Le Louvre remercie le Studio Demarque pour la réalisation de ce mini-site.

Direction de la communication
 Anne-Laure Béatrix

Contact presse
 Marion Benaiteau
marion.benaiteau@louvre.fr - Tél. 01 40 20 67 10 / Fax : 54 52